



Fin de CDD en territoriale et arrêt de travail sous ALD

Par **Leah**, le **08/03/2016** à **20:03**

Bonjour,

je cumule des CDD en collectivité territoriale depuis juillet 2013, j'ai une RQTH et une ALD. Mon contrat actuel se terminait le 29 février. Je suis en remplacement sur poste titulaire pour un congé parental (donc susceptible d'être renouvelé).

Mais j'ai fait une grosse rechute et suis en arrêt continu depuis le 12 janvier (fin d'arrêt en cours 22 mars). Mon médecin via certificats médicaux a demandé respectivement une mise en invalidité (dossier parti à la CPAM) et une révision de mon taux d'incapacité avec demande de AHH (dossier également envoyé à la MDPH).

Mes questions :

Mon contrat étant arrivé à échéance, quel est mon statut vis à vis de mon employeur ? A ce jour, je n'ai reçu aucun courrier, ni autre information via téléphone.

Puis-je demander les documents relatifs à une fin de contrat (que je recevais dans le privé) ?

Merci pour vos réponses.

Cordialement

Par **P.M.**, le **08/03/2016** à **21:29**

Bonjour,

Vous pourriez déjà voir ce qu'il en est avec l'employeur mais s'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique car il est possible que l'employeur aurait du vous prévenir du non-renouvellement du CDD avec un délai de prévenance...